

Comment les entreprises réduisent-elles leur consommation d'eau ?

Contexte

Réduire votre consommation d'eau est aujourd'hui un enjeu essentiel pour votre entreprise. Face aux effets du changement climatique et à la multiplication des épisodes de sécheresse, la disponibilité de la ressource en eau devient de plus en plus incertaine. Le récent épisode de sécheresse nous rappelle concrètement que ces situations sont amenées à se reproduire et qu'il est nécessaire de les anticiper dès maintenant.

Au-delà de l'enjeu environnemental, agir sur vos consommations d'eau vous permet donc de renforcer la résilience de votre activité et de mieux sécuriser vos besoins futurs. Dans ce contexte, les Agences de l'eau peuvent vous accompagner financièrement dans la réalisation d'études et d'investissements visant à réduire durablement vos prélèvements en eau.

Les aides de l'agence de l'eau



Objectif des Agences de l'eau : accompagner les entreprises dans la réduction de leur impact sur la ressource en eau, notamment en diminuant leurs prélèvements.

Principaux investissements aidés pour économiser l'eau : modification des procédés, réduction des consommations, recyclage de l'eau de process, réutilisation des eaux pluviales ou des eaux usées traitées, utilisation d'eaux non conventionnelles. Le taux d'aide pour ces investissements est de 40 % de subvention.



Les études, compteurs, dispositifs d'autosurveillance et essais pilotes peuvent également être aidés à hauteur de 50 %. L'entreprise doit améliorer la protection de l'environnement par rapport à la situation initiale et aller au-delà des normes, selon les conditions présentées par l'Agence. Attention : la demande d'aide doit être déposée avant toute commande ou tout achat de matériel ou de prestation.

Ils témoignent

Erwan CAMUS

Coordinateur HSE

L'eau est un enjeu majeur pour notre entreprise depuis de nombreuses années. Notre activité agroalimentaire étant particulièrement consommatrice d'eau, nous sommes engagés depuis longtemps dans une démarche de maîtrise et de réduction de nos consommations. En 2023, nous avons réalisé, sur nos quatre sites en France, une étude de réduction des consommations d'eau. Cette étude nous a permis de dresser un état des lieux précis de nos consommations et d'identifier des pistes concrètes de réduction.

L'étude a également permis de construire un plan d'actions spécifique aux périodes de sécheresse. L'Agence de l'eau a financé la moitié du coût de cette étude, ce qui a permis d'en améliorer le retour sur investissement. L'étude constitue aujourd'hui un outil important dans nos échanges avec la DREAL, en permettant de documenter les efforts que nous avons déjà réalisés et les actions engagées.

Nous avons également sollicité l'Agence de l'eau pour bénéficier d'un accompagnement financier sur une étude consacrée à l'optimisation du pré-traitement de nos eaux usées sur deux de nos sites. Il est important que toutes les entreprises, quelle que soit leur taille, se sentent concernées par les enjeux liés à l'eau. Il ne faut donc pas hésiter à se faire accompagner par des bureaux d'études, le pôle Aquimer, la Communauté d'Agglomération du Boulonnais, le GIE, le Gestionnaire des Eaux VEOLIA ou des entreprises de nettoyage des installations.



Au-delà de leur expertise technique, ces acteurs peuvent également accompagner les entreprises dans la définition et la mise en œuvre de leurs études et de leurs projets, mais aussi dans le montage de leurs dossiers de demande d'aide auprès de l'Agence de l'eau. Leur connaissance des dispositifs existants peut ainsi faciliter les démarches et permettre d'identifier des solutions et des financements adaptés aux spécificités de chaque activité.



Ils témoignent

Sophie DE SAINTE MARESVILLE

Responsable HSE

Le site de COPALIS INDUSTRIE disposait d'une source d'eau non conventionnelle sous-exploitée : des effluents issus des étapes d'évaporation de la matière première au cours du process industriel. Ces derniers saturaient d'un point de vue volumique notre station d'épuration interne et était très peu chargés. Parallèlement, nous avons identifié le premier poste de consommation globale du site : la production de vapeur par nos chaudières (40 % de la consommation globale annuelle).

L'idée est donc venue tout naturellement face à ces deux constats : traiter et recycler cette eau d'évaporation pour alimenter les chaudières et se substituer, en tout ou partie, aux prélèvements d'eau de ville sur ce poste. L'Agence de l'Eau a permis d'engager le projet via un parcours sécurisé en deux étapes :

- **Un essai pilote de 6 mois, pris en charge à 50 %, afin de valider la faisabilité technique mais aussi d'obtenir les accords des différentes parties prenantes (DREAL, DDPP, DGAL...).**
- **Un passage à l'échelle industrielle : sur un budget global de 2 200 000 €, le projet a bénéficié de 317 000 € de subventions pures et de 634 000 € de prêt à taux zéro sur 10 ans.**



Sans ce dispositif, nous n'aurions probablement pas pu franchir le cap de la phase industrielle. Résultats à 1 an : -35 % d'économie globale d'eau sur l'ensemble du site dès la première année d'exploitation.



Ils témoignent

Robin NIMAL

Responsable Environnement et Sécurité

Fin 2025, nous avons réalisé une étude technico-économique sur la gestion de l'eau au sein de notre entreprise. L'objectif était de cartographier précisément les différents usages de l'eau dans notre usine, de mieux comprendre où et comment elle est consommée, mais aussi d'analyser l'évolution de notre consommation au cours des cinq dernières années. Cette étude nous a permis de disposer d'une vision globale et objective de nos usages et d'identifier les principaux leviers d'amélioration.

Un plan d'actions a également été défini à l'issue de l'étude afin d'identifier les mesures à mettre en œuvre pour poursuivre nos efforts de réduction de la consommation d'eau et mieux anticiper les situations de sécheresse. Ceci constitue aujourd'hui un document de référence que nous pouvons mobiliser dans nos démarches réglementaires, notamment dans le cadre de notre demande de dérogation liée à l'arrêté sécheresse renforcée.

Ces actions s'inscrivent dans une démarche engagée depuis plusieurs années : en cinq ans, nous avons déjà réduit notre consommation d'eau de 50 %. La prochaine étape consiste notamment à améliorer le maillage de nos compteurs d'eau, en installant de nouveaux compteurs à des points stratégiques de l'usine.



L'objectif est de disposer d'un suivi plus précis de nos consommations et d'identifier encore plus facilement les pistes d'optimisation. L'Agence de l'eau a subventionné à hauteur de 50 % le coût de cette étude. Au-delà du soutien financier, son accompagnement nous a également été précieux pour le montage et le dépôt de notre demande de subvention.



Ils témoignent

Manon BRONDIS

Chargé de missions RSE - Boulogne Direct

En août 2025, lorsque le territoire du Boulonnais a été placé en alerte sécheresse renforcée, nous avons fait de la réduction de notre consommation d'eau une priorité. La première étape a été de mieux connaître nos consommations. Jusqu'alors, nous ne disposions que d'un compteur général, ce qui ne nous permettait pas d'identifier précisément les postes les plus consommateurs. Nous avons donc installé des sous-compteurs non intrusifs et déplaçables afin de suivre les consommations sur différents postes et équipements.

Pour financer cet achat, nous avons sollicité l'Agence de l'eau, qui nous a accordé une subvention correspondant à 50 % de l'investissement. Le dépôt du dossier de demande d'aide a été simple, mais il est important de ne pas signer les devis avant d'avoir obtenu l'accord de l'Agence de l'eau.

Il faut anticiper des délais de versement de la subvention assez longs. Une étude technico-économique sur la gestion de l'eau à l'échelle de notre site a par ailleurs été réalisée en interne afin d'identifier de nouvelles pistes d'amélioration. La démarche a également reposé sur une forte mobilisation de l'ensemble des équipes. Des réunions ont permis de recueillir les idées des différents services et de sensibiliser les salariés.

Les équipes de production ont notamment proposé des pistes d'amélioration et participé à la détection des fuites. Lorsqu'une fuite était signalée, le service maintenance intervenait très rapidement, avec un objectif de réparation dans la demi-heure. Le service sécurité et qualité a renforcé ses analyses afin de ne prendre aucun risque au niveau de la qualité.



Nous avons aussi travaillé avec notre prestataire de nettoyage pour identifier des pistes de réduction des consommations d'eau. Des kits d'économie d'eau ont par ailleurs été distribués aux salariés, car nous savons que cet enjeu dépasse le cadre professionnel et impacte aussi leur vie quotidienne.

Cette démarche collective a permis de faire de la gestion de l'eau un sujet partagé par l'ensemble des collaborateurs. Nous intégrons désormais cet enjeu dans nos futurs projets et investissements, notamment dans le cadre de l'extension de notre site, avec l'installation d'équipements moins consommateurs d'eau et des aménagements favorisant l'infiltration.



Ils témoignent

Ludovic FENET

Responsable Environnement et Sécurité

Grâce à l'accompagnement financier de l'Agence de l'eau Artois-Picardie, notre entreprise a pu bénéficier d'une aide de 50 % pour installer 20 compteurs d'eau connectés. Cet investissement nous permet aujourd'hui de suivre beaucoup plus finement nos consommations et surtout de distinguer l'eau utilisée pour la production de celle dédiée au nettoyage du site.

Cette meilleure connaissance de nos usages nous a permis d'identifier des pistes d'amélioration concrètes et de réduire nos consommations d'eau. Et ce n'est que le début : ces données nous permettront également, à terme, d'affiner nos coûts de revient par matière première et d'améliorer encore le pilotage de notre activité.



L'accompagnement de l'Agence de l'eau nous a permis de concrétiser cet investissement plus rapidement.

QUALITÉ

SOUPLESSE

INNOVATION

CONTRÔLE

TRAÇABILITÉ

